

**Préservez-vous !
Adhérez au Snetaa-Fo**



**Non au gel des salaires !
Non aux suppressions de postes !
Non à l'évaluation arbitraire des professeurs !**

**Le Snetaa combat quotidiennement,
à vos côtés, contre :**

- L'évaluation au mérite arbitraire
- Toutes les souffrances au travail
- Les harcèlements,
- "Le toujours plus pour toujours moins"

Le Snetaa, c'est :

- Le PREMIER syndicat des PLP (28% des PLP aux dernières élections !)
- Le seul syndicat de PLP à avoir des élus dans toutes les académies de Métropole, des DOM et TOM
- Un syndicat REPRESENTATIF

Le Snetaa exige :

- Du respect, de la reconnaissance et une revalorisation salariale pour les PLP
- La défense de notre statut de fonctionnaire d'Etat
- L'ouverture en nombre significatif de CAP et de BTS en LP

**Alors SE PRÉSERVER, s'assurer une défense réelle et efficace,
défendre les valeurs fortes de Laïcité, de Solidarité et d'Indépendance,
C'est ADHERER !
Maintenant adhérez au**

snetaa
FO

SYNDICALISATION

Adhérez,
ré-adhérez

Toute demande d'information particulière, relative à l'adhésion, doit être adressée par écrit au Trésorier National :
SNETAA – 74 rue de la Fédération – 75739 PARIS Cedex 15
ou par mail : tresoriernationalsnetaa@orange.fr

Métropole

Pour connaître les tarifs appliqués dans les DOM-TOM, reportez-vous sur notre site www.snetaa.org

ADHEREZ, RE-ADHEREZ SYNDICALISATION : LE PAIEMENT EN 10 FOIS !

(par prélèvement automatique)

POUR ADHERER – RE-ADHERER

- **Adhésion – Ré-adhésion par chèque** : remplissez le bulletin de pré-syndicalisation et joignez le chèque correspondant (plusieurs chèques possible).
- **Adhésion – Ré-adhésion en prélèvement automatique (pour la première fois)** : remplissez les bulletins d'adhésion et de prélèvement ; signez l'autorisation de prélèvement en bas du document de prélèvement et joignez un RIB.
- **Renouvellement d'une adhésion effectuée par prélèvement automatique** :
le renouvellement est automatique (reconduction tacite), signalez nous d'éventuels changements : coordonnées personnelles (adresse, mail, téléphone, ...),
- *professionnels (établissement, échelon, situation administrative, ...),*
remplissez le document «Fiche de mise à jour et d'inscription» pour 2011/2012.
- *bancaires*, complétez l'autorisation de prélèvement et joignez un RIB.

ATTENTION : TOUT PRELEVEMENT ECHU EST DÛ.

AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE (Règlement Intérieur du SNETAA).

CERTIFICAT FISCAL

Le certificat fiscal pour l'année 2011 sera systématiquement envoyé à tout nouvel adhérent à réception de son adhésion. Il comprend les sommes versées en année civile. Pour les collègues déjà adhérents, il a été adressé par mail en mars 2011

La cotisation au SNETAA-FO permet une réduction d'impôt égale à 66%
du montant de l'adhésion
(en totalité dans le cas d'une déduction de frais réels).

INSCRIPTION 2011/2012

M. Mme. Melle (*rayez les mentions inutiles*)

Nom Prénom

Nom de jeune fille Date de naissance / / / / / / Dpt / / / /

Tél. fixe : Tél. portable :

Adresse courriel @

Adresse personnelle

Code postal : / / / / / / Ville :

Académie :

Votre situation administrative 2011/2012

Qualité : titulaire non titulaire
 retraité(e)

En tant que :

PLP CPE CERTIFIÉ / AGRÉGÉ
 Classe Normale Hors Classe

Échelon Depuis le

Discipline

Situation particulière

Votre établissement d'exercice 2011/2012

Lycée - L.P. Collège - SEGPA EREA

Autre (*précisez*) :

Nom et adresse de l'établissement

ou son n° d'immatriculation :

.....

.....

Localité :

JE CALCULE MA COTISATION : (voir tableau ci-dessous)

Cotisation (en fonction de son grade et de son échelon) :

AP numérique : OUI - 10 €

(envoi de notre journal par mail) NON 0 €

TOTAL COTISATION : €

* Le montant indiqué des cotisations, comprend la part obligatoire de la carte confédérale et fédérale de 6,90€

* Chaque cotisation payée par Prélèvement Automatique sera majorée de 3,10€ des frais bancaires (frais annuels).

TARIF MÉTROPOLE

CERTIFIÉS / PLP / CPE

Ech.	Cotisation classe normale	Cotisation hors-classe	Cotisation professeurs bi-admissibles
1	109	184	148
2	146	201	166
3	152	215	178
4	160	227	191
5	167	245	202
6	175	259	215
7	184	273	227
8	194		243
9	205		260
10	220		274
11	235		298

NON-TITULAIRES

Indice	Cotisation	Cotisations uniques Retraités
moins de 450	75	118
de 450 à 500	98	Sans solde
de 500 à 700	121	27
au-delà de 700	144	Stagiaires
		109

Temps partiel : prorata de 60% à 90% du temps de service statutaire

Mi-temps : ½ cotisation

J'accepte de fournir au SNETAA les informations nécessaires à l'examen de ma carrière. Je demande au SNETAA de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès à l'occasion des commissions paritaires et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans les articles 26 et 27 de la loi du 01/01/78. Cette autorisation est à reconduire lors du renouvellement de l'adhésion et révoquant par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNETAA : 74 rue de la Fédération 75739 PARIS CEDEX 15.

En cas de paiement par prélèvement automatique, j'autorise le SNETAA à modifier le montant de ma cotisation sur la base de ma déclaration ci-dessus et du barème ci-joint

J'autorise le SNETAA à utiliser mon adresse e-mail pour tout envoi d'information

En cas d'affectation en Nouvelle-Calédonie et à Wallis et Futuna ainsi qu'en DOM-TOM postérieurement à l'envoi de ce document, j'autorise le SNETAA à ajuster ma cotisation en fonction de la cotisation exigée dans ces départements et territoires

DATE ET SIGNATURE

